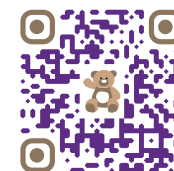


Évolution

Le traitement du pied bot s'effectue sur le long terme. Le suivi régulier des séances de kinésithérapie et le respect du port de l'attelle sont nécessaires pour assurer le meilleur résultat possible. Le port quotidien de l'attelle de nuit jusqu'à environ 4-5 ans (selon la sévérité de l'atteinte) est particulièrement important pour éviter les récives. Il faudra donc faire preuve d'attention et de rigueur tout au long du traitement, afin qu'il se déroule dans des conditions optimales.



LES PIEDS BOTS à Trousseau



Salle de plâtre : 01 44 73 54 85
Kinésithérapeute référent :
Tel :
Mail :
Chirurgien référent :

Le Pied Bot Varus Equin (PBVE), à la différence des malpositions des pieds des bébés dans le ventre de la maman, est une vraie malformation. Elle est le plus souvent isolée, et va nécessiter une prise en charge spécifique et un suivi tout au long de l'enfance.

Différentes méthodes de traitement

Il existe 3 méthodes différentes:

- La méthode fonctionnelle par kinésithérapie
- La méthode Ponseti avec plâtres successifs
- La méthode mixte : une combinaison des 2 techniques précédentes, constituée de plâtres successifs puis de kinésithérapie.

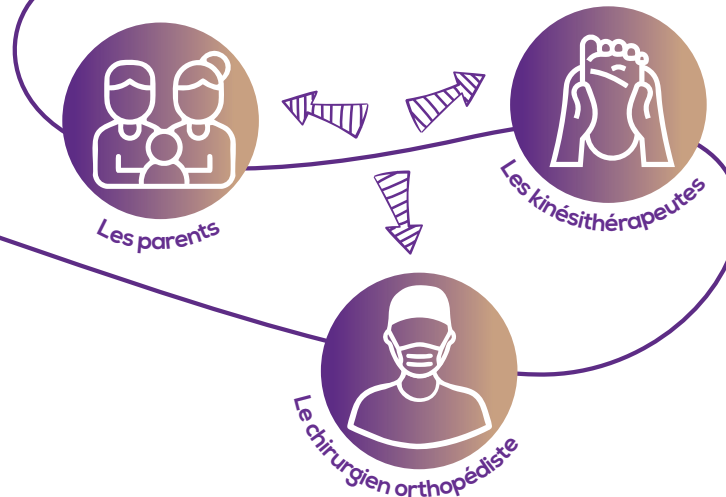
Bien que les 3 méthodes soient différentes, aucune d'entre elles n'a montré de supériorité dans la littérature.

La méthode Trousseau

La méthode mixte est utilisée à l'hôpital Trousseau. Le traitement débute par la confection d'environ 6 plâtres successifs changés chaque semaine. À la sortie de plâtres, la confection de plaquettes et d'attelles accompagnées de kinésithérapie en libéral permettront de maintenir la correction.

Les séances de kinésithérapie seront intensives durant les premiers mois, il vous faut donc trouver un kiné de ville près de chez vous (spécialisé dans la rééducation des pieds). Des adresses pourront vous être transmises par les kinésithérapeutes hospitaliers. Dans certains cas et sur décision du chirurgien, il est possible qu'une ténotomie (acte chirurgical sur le tendon d'Achille) soit réalisée.

Les différents acteurs



Pas d'inquiétude !

Votre enfant marchera, fera du sport et sera chaussé normalement.

Les attelles malgré qu'elles soient portées en continu n'entraînent pas de décalage lors du développement moteur.

En grandissant, il est possible de retrouver en cas de:

PBVE unilatéral :

- la cheville moins souple que l'autre
- une différence de pointure
- un mollet plus fin

PBVE bilatéral:

- les 2 chevilles moins souples
- des mollets plus fins

Le bain



Le bain sera tout à fait possible pendant toute la durée du traitement post-plâtres mais à certains moments précis.

Les modalités vous seront expliquées par notre équipe.

Les attelles

Avec la croissance et l'évolution de la correction du pied, les attelles seront refaites régulièrement par les kinésithérapeutes de Trousseau jusqu'aux 18 mois de l'enfant. Après cette période, des attelles plus durables seront faites tous les ans par les appareilleurs.

Attelles faites par les kinés hospitaliers



Attelles faites par les appareilleurs

Le chaussage

Lorsque la décision est prise par le chirurgien, l'enfant peut être chaussé. Les chaussures doivent être adaptées et sont trouvées dans le commerce.

Elles doivent être rigides, de préférence en cuir et sans fermeture éclair, maintenant son arrière pied et son bord interne.

